

**CONSEIL MUNICIPAL de MAISONS-DU-BOIS-LIEVREMONT**

SEANCE du mardi 20 juin 2023 à 20 heures

- Convocation du 15 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOURDIN Francis, Maire.

**Etaient présents** : Mr BOURDIN Francis, Mr PELLETIER Jean-Noël, Mr COURLET Jean-Luc, Mr FUSIER Nicolas, Mr GUINCHARD Jérémie, Mme BERTIN Marie, Mme BERTRAND Emmanuelle, Mr JACQUET Baptiste, Mr MINARY Fabian, Mr NICOD Christian, Mr POURCHET Emmanuel, Mr VUILLEMIN Marc.

**Absent excusé** : Mme JONCOUR Magaly (pouvoir à Mr VUILLEMIN Marc) et Mr POURCHET Julien

**Secrétaire de séance** : Conformément à l'article 1 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme, Mr GUINCHARD Jérémie, secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

- 1 – Approbation du Compte-rendu du CM du 04 mai 2023
- 2 – Demandes d'urbanisme
- 3 – Droit de préemption urbain
- 4 – Travaux de viabilisation des terrains Lotissement du Pacot - Validation du devis
- 5 – Vente des décorations du Comice à la Commune d'Aubonne
- 6 – Achat Balayeuse voirie – Participation de la Commune d'Arçon
- 7 – Questions diverses

---

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15

---

**1°) Approbation compte-rendu du CM du 04 mai 2023**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance précédente au vote du Conseil municipal (envoyé par mail le 05/05/2023). Celui-ci est adopté à l'unanimité.

**2°) Demandes d'urbanisme**

**Permis de Construire**

- ❖ SCAF de la Brune – 25650 Maisons du Bois-Lièvreumont, dépôt du dossier le 13/06/2023. La demande a pour objet la création d'une station d'épuration avec Bassin de régulation et agrandissement d'un local technique, situé les Sauges, sur les parcelles 337 B 608 à 617 et 470.

**Déclaration préalable**

- ❖ LOUIS Franck – 2 rue du Château Carré – 25650 Maisons du Bois-Lièvreumont, dépôt du dossier le 30/05/2023. La demande a pour objet l'installation d'un gazebo en bois pour y abriter un Spa.

- ❖ BAVEREL Brice – 5 Le Pré Jacquier – 25650 Maisons du Bois-Lièvremon, dépôt du dossier le 09/06/2023. La demande a pour objet la création d'un poulailler.
- ❖ EVIDENCE ENERGIES – 1 rue Combe Gremond – 25660 BULLE, dépôt du dossier le 09/06/2023. La demande a pour objet l'installation de panneaux photovoltaïques, parcelle AA 167, 4 rue Guimard.
- ❖ POURCHET Grégory – 7 rue Bellevue – 25650 Maisons du Bois-Lièvremon, dépôt du dossier le 13/06/2023. La demande a pour objet la couverture d'une terrasse dans le prolongement du toit.
- ❖ POURCHET Julien / GAEC POURCHET – 41 Grande rue – 25650 Maisons du Bois-Lièvremon, dépôt du dossier le 19/06/2023. La demande a pour objet l'extension d'un bâtiment existant à usage agricole, lieu-dit les Coudres.

### **3°) Droit de préemption urbain**

Monsieur le Maire présente les déclarations d'intention d'aliéner, reçues en Mairie :

- DIA du 10/05/2023, notifiée par Maître Virginie FEUVRIER-OUDOT, Notaire à 3 chemin des Pierres – 25500 MORTEAU, pour les biens situés, parcelle section AB n° 41, 19 rue du Général Marguet, superficie : 10 ares 25 ca ; appartenant à M. HUGUENOT Patrick.

Monsieur le Maire décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain.

- DIA du 26/05/2023, notifiée par Maître Nicolas PERNET, Notaire à 1 rue Pierre Mendès France – 25300 PONTARLIER, pour les biens situés, parcelle section AB n° 119, 2 rue Macadam, superficie : 12 ares 32 ca ; appartenant à M. DUPOUY Gabriel.

Monsieur le Maire décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain.

- DIA du 19/06/2023, notifiée par Maître Sandrine ROUX-FOIN, Notaire à 1 rue Pierre Mendès France – 25300 PONTARLIER, pour les biens situés, parcelle section AB n° 137, 10 rue Macadam, superficie : 7 ares 45 ca ; appartenant à M. COUR Olivier.

Monsieur le Maire décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain.

### **4°) Travaux de viabilisation des terrains Lotissement du Pacot – Validation du devis**

Dans le cadre du projet de création du Lotissement du Pacot et des travaux de viabilisation des terrains, 3 offres ont été reçues en Mairie :

- LONCHAMPT T.P.A.F. – 95 034.30 € HT – 114 041.16 € TTC
- J.P. COLOMBO – 99 025.00 € HT – 118 830.00 € TTC
- VERMOT TP – 98 172.00 € HT – 117 806.40 € TTC

Ces travaux comprennent la voirie, l'assainissement, les eaux usées, les eaux pluviales, l'eau potable, et l'éclairage public.

Cet exposé entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise LONCHAMPT T.P.A.F. pour un montant de 95 034.30 € HT ;
- AUTORISE le Maire à signer le devis et démarrer les travaux.

### **5°) Vente des décorations du Comice à la Commune d'Aubonne**

Suite au Comice qui s'est tenu en septembre 2022 à Maisons du Bois-Lièvremon, Monsieur le Maire explique qu'il convient de céder les décorations qui ont été réalisées à la Commune qui organisera le futur Comice.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de céder à la Commune d'Aubonne l'ensemble des décorations pour un montant de 500 €.

### **6°) Achat Balayeuse Voirie – Participation de la Commune d'Arçon**

Monsieur le Maire explique que la commune a acquis une balayeuse en 2017. Après accord de la commune d'Arçon, son utilisation a été mise en commun des 2 communes, et il a été convenu de facturer l'équivalent de la moitié de la valeur de cette balayeuse à la Commune d'Arçon.

L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de facturer à la commune d'Arçon la somme de 4 100.00 €, correspondant à la moitié de la valeur HT de la balayeuse,
- AUTORISE le Maire à émettre le titre de recettes correspondant.

### **7°) Questions diverses**

- Point sur les travaux Rue de la Gare – Le devis du maître d'œuvre ACESTI – Jean-Pierre Hémard, pour la partie voirie, a été validé par le Maire. M. Hémard prend en charge l'étude du dossier et l'appel d'offres aux entreprises. Un passage caméra préalable dans le réseau d'Eau pluviale est fortement conseillé – vu avec Sopreco – Les travaux commenceront à l'automne 2023.
- Dossier Permis de Construire Koken – Courriers reçus des riverains – Un rendez-vous d'échanges est organisé jeudi 29 juin à 18h avec les membres de la Commission Urbanisme et les riverains concernés.
- Recensement de la population 2024 – du 18/01/2024 au 17/02/2024 – un coordonnateur communal devra être désigné, ainsi que des agents recenseurs. Monsieur Jean-Luc COURLET se porte volontaire pour le rôle de Coordonnateur communal. Monsieur Damien POURCHET est candidat pour remplir les fonctions d'agent recenseur. Un deuxième agent recenseur devra être recruté.
- Enquête publique Aliénation Chemin de la Ricorne – Une enquête publique aura lieu du 20/06/2023 au 07/07/2023, en vue de l'aliénation de l'extrémité du Chemin rural n°3 dit « Chemin de la Ricorne » sur environ 100 m – Dossier consultable en Mairie aux horaires d'ouverture du Secrétariat – 2 permanences du Commissaire Enquêteur : Mercredi 28 juin de 9h30 à 12h et Vendredi 07 juillet de 15h30 à 18h.
- Point Factures d'Eau – Montant total du rôle et inférieur aux prévisions budgétaires. 10 000 m3 de consommation en moins constatée.
- Demande de la Fromagerie de la Seignette pour la pose de panneaux signalétique – Le Conseil donne son accord
- La Kermesse est organisée cette année le 24 juin 2023

- Fermeture de la partie Hôtel du Restaurant du Saugeais – Aux vues des travaux de remise aux normes en termes de sécurité, un Arrêté de fermeture a été pris par le Maire le 19/06/2023
- Départ de M. Sébastien DUBREZ – La Commission Voirie devra se réunir pour faire un nouvel appel d’offres pour le déneigement de la Commune.
- Prochain Conseil municipal :
  - 05 juillet 2023 à 20h (pour le choix du Maître d’œuvre pour la Réhabilitation du Centre d’Accueil)

La séance est levée à 22h30

Le Secrétaire,  
Jérémie GUINCHARD

Le Maire,  
Francis BOURDIN

